

^{me. Bouillon} ^{et 4. 1894.} ^{vois} ^{Language}
Sauvage Pierre-Joseph ^{100.} m. 60162

old m. 14 L. 1. 2^e ligne
+ **AD** 1. 10-18 à Gricourt (Chourout (just))
Hameau Noddaert chez V. L. Baukens.
(liste comm. ale)

d. à Chourout, Champ N. 2. Lachens N. 470 de la tombe
Secteur V. B. B. 470 ex d. et ré d. au cim
mil de Steenbrugge sous le n. 469 (R)

* Jugement rendu le 24. 10. 24 d'ex d. en double
transcrit et Ruison confirmation pour ex d. du
bourgmestre de Chourout (S)

I V n. 1180 du 3-2-22 env. liste des corps
regroupés au C. mil. de Steenbrugge (B. e.)

B. e. 5. 1198- 5-4-22 G. 21. - fiche

G. 21 n. 32505 - 7-4-22 - fiche en retour. (B. e.)

* 2. l. 521. le 15-7-21 avec liste des portes subies. (B. e.)

n. s. 544 / 24. 10. 22 ex Ruison, dem. ach. famille.

Rutten 27/10/22 famille rayée pour Bruxelles le
15-9-20 rue Belliard n. 37 (R)

N.S. 5451/ 25. 10. 22 à M^r et M^{re} Sauvage, leur
fil a été ex et transféré.

N.S. 5919/ 4. 11. 22 à Bruxelles, dem. adr. famille.

Moniteur, n^o 180 du 7. 10. 22, renseigne
m^{re} J. à Lichtweldt, Enghien, le 18. 10. 22.

Bruxelles 10/11/22 Jan & pas traité à Bruxelles (R)

N.S. 6144/ 22. 11. 22 au Wdm, dem. adr. famille.

Mdm 0.61 c/106.772 le 30/11/22 parents sont décédés.
Beau frère: M^r Bollen Léon rue Belliard 1^{er}
Bruxelles (R)

N.S. 6550/ 11. 12. 22 à M^r Bollen, son beau-frère Pierre
a été ex et transféré.

N^{re} a 61/457906 du 26. 7. 23 donne adr. mère:
B^{re} des Brimouil, à Resson (BC)